

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 90 (1954)
Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

MONTREUX, 29 mai 1954

LXL^e année — N° 21

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

396

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

XXVIII^e CONGRÈS

NEUCHÂTEL - 25-27 juin 1954

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Quelle joie,
une course d'école

par le

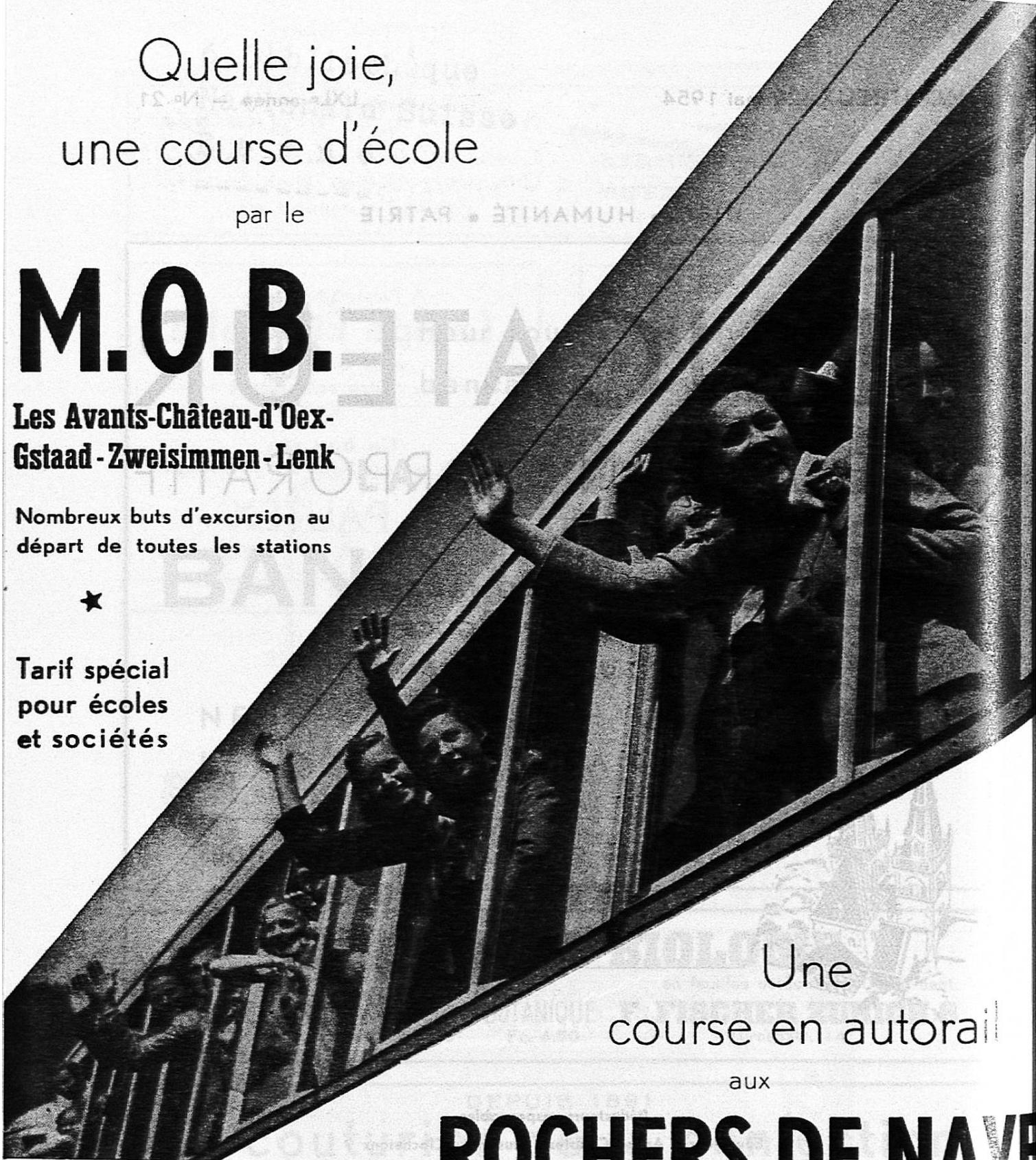
M.O.B.

**Les Avants-Château-d'Oex-
Gstaad - Zweisimmen - Lenk**

Nombreux buts d'excursion au
départ de toutes les stations



**Tarif spécial
pour écoles
et sociétés**



Une
course en autorail
aux

ROCHERS DE NAVAY

(2045 m.)

Un souvenir inoubliable pour vos élèves

BELVÈDÈRE INCOMPARABLE
JARDIN ALPIN
HOTEL AVEC DORTOIRS COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ

Tarif spécial pour écoles et sociétés

Renseignements : Direction M.O.B. MONTREUX - (Tél. 6.28.42)

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Lac Léman

Buts de promenades nombreux et variés. Les bateaux de la **Compagnie Générale de Navigation** délivrent les **billets collectifs** sans demande préalable. Abonnements kilométriques, **Abonnements de vacances** (7 jours ouvrables) depuis **Fr. 24.—**

Pour tous renseignements, s'adresser à la **DIRECTION A OUCHY-LAUSANNE**, tél. 26.35.35
ou au **BUREAU DE LA COMPAGNIE A GENÈVE**, Jardin-Anglais, tél. 4.46.09

Arpettaz s/Champex

Chalet du Val d'Arpettaz

à 30 minutes du lac
Restauration - Dortoirs

Arrangements
pour écoles et sociétés

Tél. (026) 6 82 21

C. Lovey, propr.

Joli but pour course d'école à

Avenches la Romaine

Bienvenue aux maîtres
et aux élèves

Vis-à-vis du Musée

Parc pour autos et cars

CAFÉ SUISSE

Le tenancier :

R. CHAPPUIS Téléphone (038) 8 31 69

Pour votre course d'école, visitez le

PORT DU RHIN A BALE

L'exposition permanente « **Notre voie vers la Mer** » montre d'une manière impressionnante et originale et, à l'aide de beaucoup de modèles, une quantité de détails intéressants de la navigation rhénane et maritime suisse.

Ouvert tous les jours. Prix pour enfants et écoles: Fr. —.30.

Visite du Port et excursions sur le Rhin jusqu'aux Ecluses de Kembs par le bateau « Glarus »

Magnifique vue de la terrasse de la tour du Silo sur la ville et toute la région environnante (Point de jonction des Trois Pays).

S'adresser à la Schweizerische Reederei A. G., Bâle 2, Tél. (061) 24.98.98.

Restaurant de la Barboleusaz

Pension

sur GRYON

Arrêt du train

Al. 1220 m.

Tél. (025) 5.33.37

A. Chappuis, propr.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Par le

Téléférique de Champéry-Planachaux

(1050-1800 m.)

visitez le VAL D'ILIEZ pittoresque, centre idéal d'excursions.

Un souvenir inoubliable pour vos élèves.

Tarif spécial pour Ecoles et Sociétés.

RESTAURANT de PLANACHAUX (station du téléphérique) Potage à prix réduit

Courses scolaires 1954

Nous avons à votre disposition de nombreux itinéraires, et des cars pullman confortables de différentes grandeurs. Prix spéciaux. Questionnez sans tarder l'Agence

Natural Le Coultre

24 Gd Quai Tél. 5 12 55
Genève

Tour de Gourze

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes: accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully; une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles); limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande: Mme Vve A. BANDERET
Téléphone sous Tour de Gourze 4.22.09
Poste de Riex si Cully

LA CREUSAZ S/LES MARÉCOTTES

Panorama sans égal sur les Alpes, du Mont-Blanc à l'Eggishorn. But idéal de course scolaire par le chemin de fer Martigny-Châtelard et le nouveau TÉLÉSIÈGE partant des Marécottes (de 1100 à 1800 m. en 15 min.).

Tarifs réduits pour écoles

Alpes Vaudoises 1900 à 3200 m. d'altitude **ANZEINDAZ** Le centre d'excursions des Alpes Vaudoises par excel. Nombreux itinéraires pour courses d'écoles. S. jours d'été et d'hiver. Chambres avec et sans eau courante. Dortoirs, prix spéciaux pour écoles et sociétés. Demandez prospectus et itinéraires.

Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5.31.47

Refuge des Diablerets, tél. 5.31.47

Refuge Tea-Room Solalex, tél. 5.33.28

SERVICE DE JEEP BARBOLEUSAZ-SOLALEX-ANZEINDAZ

Se recommande

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: *Des nouvelles du loto des cotisations.* — Prilly: *D'une belle carrière à une autre.* — Société évangélique d'éducation. — Genève: U. A. E. E.: *Soirée «perchettes».* — S. G. T. M. et R. S. — Neuchâtel: *Nouveau membre.* — † Mlle S. Meylan. — Jura bernois: *Collègues à l'honneur.* — Brevet secondaire. — Communiqué: *Association suisse pour l'orientation professionnelle.* — Société suisse des maîtres de gymnastique — Placement.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: R. Dottrens: *L'orientation scolaire des adolescents.* — H.-G. K.: *Education et vie rurale: En marche.*

PARTIE PRATIQUE: Robert Genton: *Leçons de choses.* — *Le lac de Barberine.*

Partie corporative

VAUD DES NOUVELLES DU LOTO DES COTISATIONS

Au 20 mai, 1200 collègues ont payé leur cotisation 1954 et ont droit à notre reconnaissance. Il en reste 300 et l'on ne peut pas encore parler de retard.

Dans le « Rôle des membres », où nous sommes classés par sections, il y a déjà eu 11 fois « quine une page », dans l'ordre : Echallens, Payerne, La Vallée, Avenches, Payerne bis, Cossonay, Aigle, Lausanne, Grandson, Payerne ter et Orbe. Le jeu va devenir passionnant, quelques districts étant tout près du « double quine » final.

Plusieurs collègues ayant égaré leur bulletin de versement prennent le No. du compte de chèques de la S.P.R. pour le nôtre. Il en résulte un travail inutile pour le trésorier de la Romande. Aussi, notez bien l'adresse pour envoyer vos 31 fr. : **S.P.V., Lausanne, No II. 2226.** Il arrive aussi qu'on oublie le nom de l'expéditeur ; il nous a fallu téléphoner à un bureau postal pour un cas semblable, et ces mots nous sont arrivés avec un délicieux accent comtois : « Quel gaillard ! ».

Le caissier : B. Jotterand, Morges.

PRILLY. D'une belle carrière à une autre

Vendredi 30 avril, notre cher collègue Fernand Beauverd, maître primaire supérieur, a tenu sa dernière classe. En fin d'après-midi, autorités scolaires et municipales ainsi que tous les membres du corps enseignant étaient réunis dans la salle où, durant 22 années, ce maître aimé et respecté a donné le meilleur de lui-même à de nombreuses volées d'où sont sortis bien des instituteurs et des institutrices de notre canton.

M. W. Baier, vice-président de la Municipalité, sut dire l'admiration qu'il a pour la belle vocation de ceux qui enseignent avec la conscience et la consécration d'un Fernand Beauverd, qui, après avoir occupé un poste d'instituteur aux Ormonts, sa vallée natale, a accompli à Prilly une tâche magnifique. M. H. Besson, inspecteur, parlant au nom du Département de l'Instruction publique, rendit un émouvant hommage

à celui que la limite d'âge contraint à la retraite. Une grande fille enfin, fort émue, dit à son maître toute l'affection que ses élèves lui portaient. Notre ami F. Beauverd répondit en mots sentis, tous pleinement pesés, selon son habitude, remerciant pour les témoignages d'estime et d'amitié dont il était l'objet, assurant ses collègues en particulier qu'il était de « ceux qui se souviennent »... Car pour F. Beauverd, une nouvelle carrière s'est ouverte, en janvier déjà, puisque, depuis le début de l'année, il assume les fonctions de syndic et de président de la Commission scolaire.

Après la cérémonie officielle, encadrée de chants des élèves des classes primaires supérieures, dirigés par R. Roulin, une collation réunissait autorités et maîtres du corps enseignant dans la classe ménagère de Mlle Jacot-Descombes. On y entendit successivement MM. A. Ammann, vice-président de la Commission scolaire, A. Mayor, instituteur, parlant au nom des collègues, et M. le pasteur P. Savary. Fleurs et cadeaux témoignèrent de façon plus tangible la reconnaissance de tous. Ce furent quelques heures de franche amitié que vécurent là tous ceux qui œuvrent à Prilly et qui sont fiers de l'honneur fait à l'un des leurs.

Au tableau noir, P. Ruedi, remplaçant, avait esquissé le profil des Alpes de Savoie illuminées par une belle lumière ; au-dessous ces mots :

« Le timbre se met à sonner ; un dernier regard au paysage magnifique d'en face... »

Et l'heure solennelle, l'heure définitive et implacable bat au clocher de la vie.

Mais de clairs matins se lèveront encore... »

Dans tes nouvelles fonctions, nous te souhaitons, cher ami, beaucoup de ces clairs matins. Ceux qui sont maintenant tes administrés savent que tu restes des leurs et feront tout pour te faciliter la tâche.

F.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Samedi 1er mai, cette société a tenu son assemblée de printemps. Après une méditation appropriée de M. le pasteur V. Bridel, une conférence de M. J. Besson, directeur de l'École Pestalozzi d'Echichens, sur : « La tâche délicate d'éduquer des enfants retardés, malheureux et difficiles » intéresse et émeut l'auditoire.

Le conférencier brosse un tableau de la situation des jeunes au siècle passé, puis actuellement, et des mesures prises par le comité de la « Protection de l'enfance » pour venir en aide aux malheureux. Les centres d'accueil ruraux s'avèrent plus sains et plus éducatifs grâce au contact direct avec la nature que les asiles citadins. La maison d'Echichens reçoit des orphelins, des enfants de divorcés, etc., de 7 à 20 ans ; les jeunes d'intelligence normale, les débiles mentaux et les délinquants sont répartis dans trois maisons différentes.

Vie à l'École Pestalozzi. L'enfant qui arrive est parmi les plus difficiles, les plus pauvres moralement. Il a souvent de la peine à se transformer, à s'adapter car les visites de ses parents ravivent les souvenirs d'un passé terrible, qu'il vaudrait mieux oublier. Il faudrait pouvoir rééduquer la famille.

Les enfants dont le retard intellectuel varie d'un à huit ans sont placés dans trois classes. L'adjonction d'un train de campagne est une occasion de travail éducatif indispensable. Mais le directeur, accaparé par les problèmes financiers et administratifs regrette de n'avoir pas le temps suffisant pour s'occuper de la cure d'âme de ces jeunes qu'il aime tant.

Une discussion nourrie prolonge ce riche entretien.

D. B.

GENÈVE

U. A. E. E.

SOIRÉE « PERCHETTES »

Pour répondre aux vœux exprimés par plusieurs collègues et pour maintenir la tradition, nous organisons **mercredi 9 juin**, dès 19 heures, une **soirée « perchettes »**.

Elle aura lieu à l'**Auberge de Sécheron**, 137, rue de Lausanne.

Prix fr. 4.50 dessert non compris.

Prière de s'inscrire jusqu'au mardi 8 juin à midi, auprès de Mlle A. Hermatschweiler, 7, rue Henri Mussard, tél. No 6 71 50.

Le Comité.

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE T.M. ET R.S.

COMPTE RENDU

Séance générale annuelle du 19 mai 1954

Après lecture et approbation des rapports statutaires habituels, le comité de cette association, qui compte à ce jour plus de 400 membres, a été constitué comme suit : P. Bonard, président ; L. Dunand, vice-président ; A. Grillet, trésorier ; Mme Mermilliod et Mlle Rosset, secrétaires ; Mlle Roth, MM. Laravoire, Hodel, Kister et Loutan, membres adjoints.

A l'unanimité, l'assemblée a ensuite approuvé un mémoire envoyé récemment au Département sur la question importante des effectifs aux séances de travaux manuels.

L'exposition annuelle ouverte le même jour a montré la réjouissante extension des travaux manuels dans nos écoles.

L. D.

NEUCHÂTEL

NOUVEAU MEMBRE

M. Alain de Rougemont, instituteur à St. Blaise, à qui nous souhaitons une très cordiale bienvenue dans la S.P.N.

W. G.

NECROLOGIE

† **Mlle Suzanne Meylan.** Alors qu'elle était en visite chez une amie, le 19 mai, notre collègue eut un malaise, se coucha, et mourut presque aussitôt. Chacun en fut consterné car Mlle Meylan était une charmante personne très aimée, qui vous abordait toujours avec un grand sourire et une cordialité extrême.

Toute jeune institutrice, elle fit à l'Institut Rousseau des stages qui lui ouvrirent de nouveaux horizons et lui valurent l'estime particulière des autorités d'alors. Mlle Meylan débuta à Martel-Dernier dans une

classe à tous les ordres, puis elle fut bientôt nommée au Locle. L'époque des suppressions de classes contraint notre collègue à rester une quinzaine d'années aux Calames avant de pouvoir occuper un poste en ville. C'est dans le degré inférieur qu'elle accomplit toute sa carrière. Son enseignement était très apprécié de la population. Mais Mlle Meylan souffrit dans sa santé au cours de ses dernières années de labeur scolaire qu'elle dut interrompre souvent pour se soigner. Enfin, elle se vit obligée de prendre une retraite prématurée. Depuis lors, elle se portait apparemment bien jusqu'au jour de l'appel suprême...

Mlle Meylan fut pendant de nombreuses années la secrétaire dévouée et consciencieuse de la section du Locle qui lui en reste reconnaissante.

Notre collègue était aussi une excellente musicienne qui savait puiser réconfort et consolation dans son art comme aussi et surtout dans sa foi fondée sur les convictions les plus solides. Ces deux éléments furent heureusement associés et exprimés par la parole figurant sur l'avis mortuaire : « Nous ferons résonner les cordes de nos lyres tous les jours dans le temple de l'Éternel. » Quelle glorieuse et vivante espérance ! A la cérémonie funèbre, deux artistes, son neveu, flûtiste, et M. Bourquin, pianiste, scellèrent d'admirable façon l'impression de sérénité et d'apaisement que nous laissent de tels départs. W. G.

JURA BERNOIS COLLEGUES A L'HONNEUR

L'« Educateur » adresse ses compliments et ses vœux aux jubilaires qui viennent de marquer, par la cérémonie d'usage, leurs 40 années d'enseignement. Nous voulons dire :

Mme Fell-Jubin, maîtresse de la classe inférieure, à Damvant, et **Mlle G. Piller**, également maîtresse de la classe inférieure, à Courtemaîche.

A Moutier, cinq maîtres et maîtresses ont quitté l'enseignement à la fin de l'année scolaire :

M. A. Boillat, **Mme Boillat**, **Mme Gorgé** et **Mlle Chevalier**, qui prennent leur retraite, et **Mlle Burri**, qui se marie.

A eux aussi, nos vœux sincères !

T.

BREVET SECONDAIRE

Fin mars, se sont terminés à Porrentruy les examens théoriques en obtention du brevet secondaire. Examinés par des professeurs de l'Université et des écoles moyennes, tous les candidats inscrits ont subi les épreuves avec succès. Ce sont :

Section littéraire : Mlle Eliane Sauvant, St-Imier ; MM. Marcel Merrenat, Porrentruy, Jean Rérat, Moutier, Pierre Siegenthaler, St-Imier.

Section scientifique : M. Hervé Treu, Bienne.

Les candidats cités accompliront cet été leur stage pratique dans deux écoles secondaires jurassiennes. Ils ne seront diplômés définitivement que cet automne.

Au cours de la même session d'examens, M. Germain Adatte, Porrentruy, a obtenu le certificat complémentaire d'histoire, et MM. Michel Babey, Bonfol, et Jacques-André Tschoumy, Porrentruy, celui de gymnastique.

Nos vives félicitations !

T.

COMMUNIQUÉ

ASSOCIATION SUISSE POUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE CONCOURS à l'occasion de l'assemblée générale 1954

1. La direction de l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis (ASOPPA) organise un concours officiel sur le thème qui fera l'objet de l'assemblée générale du 11 septembre 1954 :
« *L'augmentation du nombre des jeunes libérés de l'école et ses conséquences dans les domaines de l'économie, de la formation professionnelle, ainsi que de l'orientation professionnelle et de la protection des apprentis.* »
2. Les travaux peuvent traiter tout ou partie du thème. De deux travaux de même valeur celui qui est consacré au sujet dans son ensemble aura la préférence.
3. Aucune prescription n'existe quant à la longueur du travail ; en revanche les conclusions doivent être récapitulées.
4. Les travaux dactylographiés au recto seulement des feuilles doivent être adressés en double exemplaire *jusqu'au 10 juillet 1954* au secrétariat général de l'ASOPPA, case postale, Zurich 22.
Les envois seront anonymes, accompagnés d'une devise et d'une enveloppe fermée contenant le nom, l'adresse et la profession de l'auteur.
5. Chacun peut participer au concours.
6. Tous les travaux envoyés deviennent propriété de l'ASOPPA.
7. Les honoraires habituels seront payés pour les travaux primés publiés dans la revue « Orientation et Formation professionnelles ».
8. Un montant total de Fr. 300.— est à disposition pour les prix. C'est au jury qu'incombe la répartition. Les prix suivants sont prévus :

1er prix	Fr. 100.—
2e prix	Fr. 80.—
3e prix	Fr. 60.—
4e prix	Fr. 40.—
5e prix	Fr. 20.—
9. La publication des travaux primés sera faite lors de l'assemblée générale du 11 septembre 1954 à Soleure.
10. Le jury est composé des membres de la direction de l'ASOPPA.

Au nom de la direction de l'ASOPPA :

F. Bossart, président. H. Giesker, secrétaire.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le corps enseignant :

Degré inférieur

1. Cours pour la gymnastique au I degré, jeux de mouvements, jeux en salle, natation. Cours bilingue à Worb du 26 au 29 juillet.

Gymnastique garçons

2. Cours pour l'enseignement de la gymnastique dans des conditions défavorables pour les maîtres de la Suisse centrale. 26 au 31 juillet à Sarnen.
3. Cours pour la gymnastique en plein air, jeux de halle, natation, III et IV degrés. Cours bilingue du 12 au 21 juillet à Bienne.
4. Cours pour les chefs d'excursions et de camps à Kussnacht a. R. Cours bilingue du 2 au 7 août.

Gymnastique filles

5. Cours pour Sœurs et institutrices catholiques à Zoug du 26 au 31 juillet.
6. Cours pour la gymnastique rythmique, rondes et danses populaires. Cours bilingue à Vevey du 12 au 17 juillet.
7. Cours II et III degrés pour la Suisse allemande à Langenthal du 26 juillet au 7 août.
8. Cours II et III degrés pour la Suisse romande à Martigny du 26 juillet au 7 août.

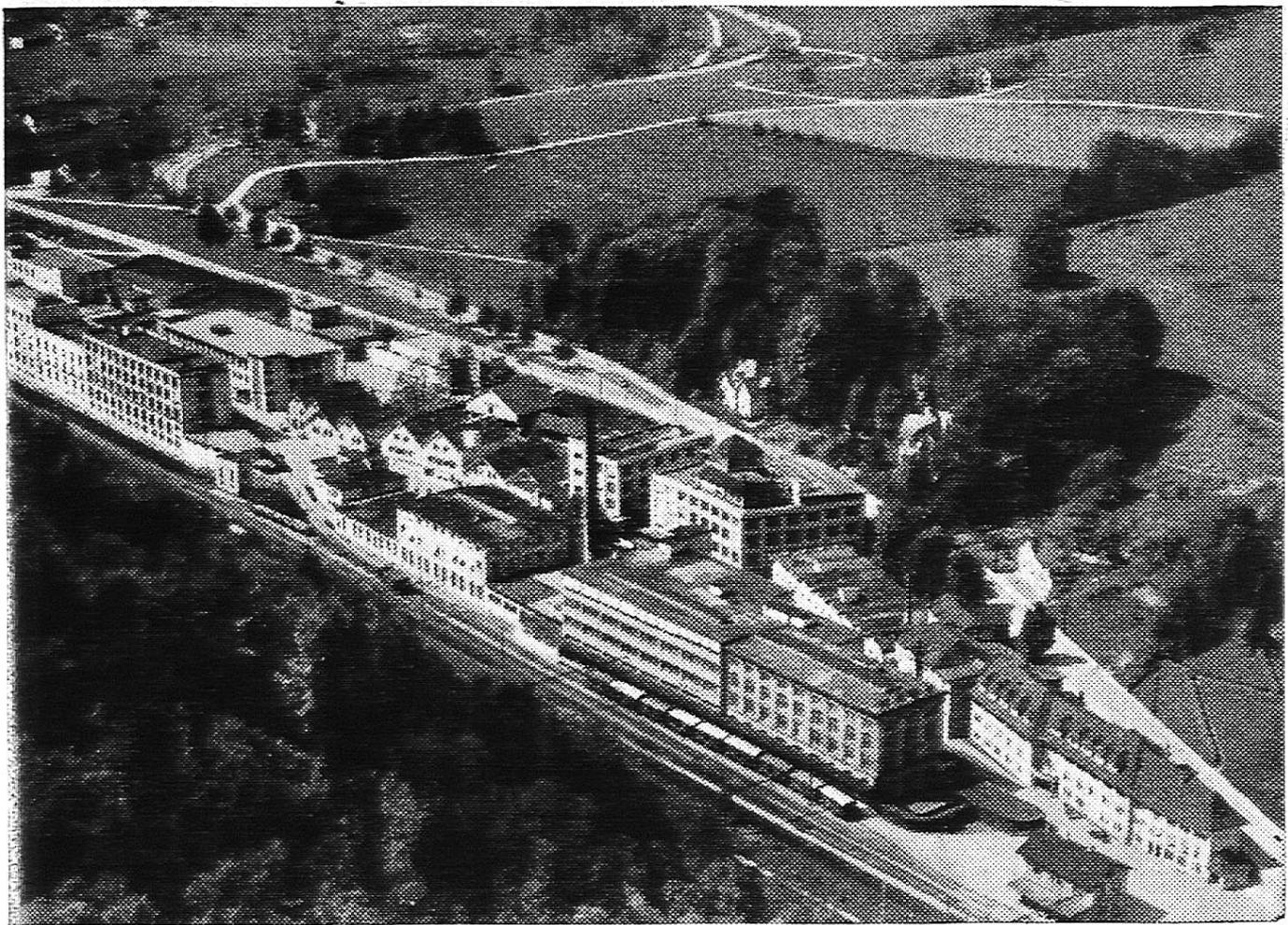
Ces cours sont réservés aux instituteurs et institutrices diplômés et aux candidats au diplôme de maître aux écoles secondaires. Dans certains cas les maîtresses ménagères et les maîtresses d'ouvrage enseignant la gymnastique pourront être admises aux cours. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Indemnité journalière de fr. 8.50, indemnité de nuit de fr. 5.— et le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours.

Les inscriptions faites sur format normal (A 4) seront adressées jusqu'au 15 juin 1954 au vice-président de la C.T., H. Brandenberger, Myrthenstrasse 4, St-Gall. Elles indiqueront le nom, prénom, profession, année de naissance, le lieu où l'on enseigne, l'âge de ses élèves, l'adresse exacte, le genre et le nombre des cours suivis dans le cadre de la S.S.M.G.

PLACEMENT

Pension demandée pour fille d'un collègue bâlois (14 ans). Vie de famille. Bords du Léman préférés. Offres à Famille W. Buser, inst., Oberdorf (Bâle-Campagne). Tél. (061) 7 00.43.



La Fabrique Maggi s'étire au fond d'une jolie vallée, à Kempttal près de Winterthur, au milieu de son immense domaine qui non seulement fournit une grande partie des légumes entrant dans la fabrication des produits Maggi, mais nourrit l'un des plus magnifiques troupeaux du pays.

Assister à la préparation des légumes frais, des céréales et des légumineuses dans cette immense cuisine qu'est la Fabrique Maggi... à la naissance des Potages, au conditionnement des Bouillons et de l'Arôme Maggi... voir les cultures et l'élevage Maggi... voilà un but idéal pour une course d'école !

Chaque groupe est bien reçu à Kempttal par des guides parlant français et une petite collation est offerte pour réparer les fatigues du voyage.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

par le

chemin de fer Martigny-Orsières et ses cars automobiles

**Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier -
Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospice du
Grand-St-Bernard (alt. 2472 m.).**

Service quotidien Orsières-poste du 15 VI au 15 IX.

Circuits : 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges du Durnand.
2. Grand-St-Bernard-Ferret-Orsières, par le Col de Fenêtre.

Télesièges : Verbier-Les Ruinettes ; Champex-La Brea, Grand-St-Bernard-La Chenalette.

Trains et cars spéciaux sur demande.
Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Prospectus et renseignements : Direction M. O. Martigny-Ville. Tél. (026) 6.10.70

Hôtel Terminus - Buffet de la Gare **MONTREUX**

Près de la gare. Les écoles sont les bienvenues. Tél. (021) 6 25 63.

G. BAEHLER, dir.

LES HAUDÈRES (alt. 1450 m.)

HOTEL DES HAUDÈRES Tél. (027) 5 61 35

Situation idéale pour promenade. Arrangements pour écoles et sociétés. Cuisine soignée. Prix modérés. Grande salle et jardin. Terminus autocar Sion-Haudères. Sur demande jeep pour Arolla et La Sage.

Même maison : **LA SAGE** (alt. 1650 m.)

CHALET FOURNIER

Restaurant - Epicerie - Place idéale pour pique-nique

Partie pédagogique

L'ORIENTATION SCOLAIRE DES ADOLESCENTS

Conférence faite à l'Aula de l'Université de Genève
le 12 novembre 1953

En 1915, la Société suisse d'utilité publique adressait au Conseil fédéral une requête relative au développement de l'orientation professionnelle, cette science alors en voie de constitution, dont le double objectif est de mieux adapter l'homme à son métier, et d'assurer un meilleur rendement du travail professionnel. En 1918, Edouard Claparède ouvrait à l'Institut des sciences de l'éducation le premier laboratoire d'orientation professionnelle créé dans notre pays. Cette institution avait un triple but :

étudier les professions et les métiers pour déterminer les aptitudes et connaissances qu'ils exigent ;

examiner les candidats aux diverses activités professionnelles afin de les conseiller utilement dans le choix d'une profession ou d'un métier ;

former des spécialistes capables d'exercer avec sérieux et compétence la profession d'orienteur si répandue aujourd'hui.

Si l'orientation professionnelle est devenue en un demi-siècle une discipline particulièrement importante de la psychologie appliquée, elle le doit aux progrès de la psychologie expérimentale, mais davantage, sans doute, aux facteurs d'ordre économique et social dont l'évolution de la technique et la rationalisation du travail accusent sans cesse l'importance croissante. Qu'il me suffise d'énumérer les principaux : accidents du travail, carrières manquées, insuffisance du rendement et, sur un plan plus réjouissant, développement de l'enseignement professionnel et des apprentissages, préoccupations d'ordre éthique qui tendent à procurer aux travailleurs tant manuels qu'intellectuels la joie au travail, le contentement intérieur qui résultent de l'amour d'un métier qui plaît et pour lequel on se sent qualifié.

L'orientation professionnelle est une science jeune. Bien avant qu'elle se soit constituée comme telle et qu'elle ait reçu un nom (1914), elle a existé et existe encore sous une forme qui en constitue à bien des égards l'aspect négatif et inhumain : la sélection, ou mieux l'élimination.

La sélection est le moyen brutal, pas toujours équitable, dont dispose l'employeur pour choisir parmi les candidats qui se présentent à lui celui ou ceux qui lui paraissent le plus aptes à occuper les emplois à repourvoir.

L'orientation professionnelle se préoccupe du futur travailleur pour l'aider à choisir une activité qui lui convienne, mais aussi du travailleur qui doit changer de métier. Pensons, par exemple à la rééducation professionnelle des accidentés du travail ou des mutilés de guerre.

Quelle valeur peuvent avoir ces considérations d'ordre général lorsqu'on aborde cette vaste entreprise que constitue l'instruction publique

et cette masse innombrable de travailleurs qui ont nom les élèves ? C'est à vous démontrer l'importance et la nécessité d'une orientation scolaire des adolescents, donc d'une orientation de la destinée individuelle dans le cadre de l'école et de l'enseignement que je désire consacrer cet exposé.

Dans les écoles, comme dans les activités d'ordre économique, l'élimination a précédé et précède encore l'orientation. Mais, alors que l'orientation professionnelle se développe partout ; que, de plus en plus, grandit le nombre de ceux qui recourent à ses services, l'école en est restée au seul système de la sélection tempéré ici et là par des conseils ou des repêchages qui humanisent quelque peu les rigueurs d'un système de jugement dont les insuffisances et les dangers ont été si souvent démontrés.

Un petit garçon entre à l'école primaire ; il a quelque peine à suivre. Au terme de l'année scolaire, ses résultats sont insuffisants. Il n'est pas promu ; il double, comme on dit. Il existe encore des organisations scolaires où cette méthode, qui consiste à recommencer jusqu'à ce qu'on soit capable de passer dans la classe supérieure, est élevée à la hauteur d'un principe, si bien que les retardés de 12-13-14-15 ans demeurent les condisciples d'enfants normaux de 7, 8, 9 ou 10 ans avec tous les inconvénients d'ordre pédagogique et les dangers d'ordre affectif et moral que ces différences d'âge et de développement présentent.

Un jeune garçon quitte l'école primaire et débute dans l'enseignement secondaire. Tout est nouveau pour lui : il n'a plus un seul maître, mais plusieurs ; il aborde des domaines de la connaissance jusqu'alors totalement ignorés, avec des procédés d'enseignement auxquels il n'est pas habitué ; il perd pied. La fin de l'année scolaire arrive et seules entrent en ligne de compte pour établir son bilan les notes qu'il a reçues ; il n'est pas promu sans que, dans bien des cas, il soit possible d'affirmer avec certitude que son échec résulte de son inaptitude ou de l'insuffisance de son effort. Il est des redressements ultérieurs qui le démontrent. Il est éliminé et deux chemins rocailleux s'ouvrent devant lui : doubler et recommencer la même étape avec des condisciples plus jeunes ; changer d'établissement, quitter maîtres et camarades et voir se fermer définitivement la voie qu'il s'était proposé de suivre.

Il est intéressant, au point de vue qui nous occupe, d'établir un parallèle entre les activités des adultes et celles des écoliers. Il est propre à éclairer notre sujet.

L'extension du machinisme et l'industrialisation accélérée dont notre époque est le témoin ont eu pour conséquence une augmentation considérable du nombre des travailleurs dans les usines et dans les ateliers. Des problèmes nouveaux se sont posés au patronat et aux syndicats ouvriers pour la défense de leurs intérêts respectifs, d'un côté amélioration du rendement, de l'autre amélioration des conditions du travail, des salaires, extension des assurances sociales, place et responsabilités des travailleurs dans les entreprises, etc. Les syndicats ont réclamé l'organisation des apprentissages et le développement de l'enseignement technique qui sont, en fait et tout à la fois, des moyens d'orientation et de sélection.

Retournons à l'école pour examiner les effets de deux révolutions qu'elle a subies, dont les conséquences sont identiques à celles provoquées par la révolution industrielle, il y a plus d'un siècle, par la rationalisation qui caractérise les conditions de l'économie moderne.

Première révolution : l'instruction obligatoire est décrétée partout et des centaines de milliers d'enfants entrent à l'école. Il a fallu un siècle pour résoudre d'une manière satisfaisante les problèmes posés aux responsables de l'instruction publique en tous pays : locaux, personnel, répartition des élèves, moyens d'enseignement et matériel. Aujourd'hui, une organisation différenciée de l'enseignement primaire permet d'assurer à chacun des enfants qu'on oblige à venir à l'école, du plus intelligent au plus inapte, un traitement pédagogique adapté à ses caractéristiques mentales et affectives.

Peut-être n'est-il pas superflu de rappeler ce qu'il en est à Genève où, à côté des classes ouvertes aux enfants normaux, nous disposons de classes de développement pour enfants ayant de la peine à suivre le rythme normal de l'enseignement ; de classes pour déficients mentaux dans lesquelles on s'efforce de tirer le parti maximum des moyens intellectuels limités qu'ils possèdent ; des classes-jardins à la périphérie de la ville, pour enfants nerveux ou débiles ; des classes permanentes à l'altitude — Montana, Boveau — pour ceux qui ont besoin de cures d'air et de soleil ; enfin des classes d'observation pour inadaptés et difficiles.

Certes, un tel équipement est remarquable bien qu'il ne corresponde pas encore à ce que la pédiatrie et la psychologie infantile considèrent comme désirable, voire nécessaire. Il a, du reste, le grave défaut de n'être possible que dans les villes laissant le maître rural en face de difficultés nombreuses, ignorées de son collègue citadin et les enfants campagnards privés de conditions d'enseignement adaptées à leurs possibilités et à leurs besoins.

A peine au bénéfice d'une organisation satisfaisante de l'enseignement primaire, l'instruction publique subit depuis quelques années une seconde révolution dont les effets sont actuels et les conséquences graves. Ces effets et conséquences procèdent de causes différentes qui ont agi dans le même sens.

En premier lieu, la prolongation de la scolarité obligatoire introduite dans les diverses législations scolaires beaucoup moins pour des raisons d'ordre pédagogique et culturel que pour des motifs d'ordre social : en particulier, lutte contre le chômage et protection de l'enfance, les conventions internationales tendant à retarder de plus en plus l'âge d'entrée des enfants dans la vie active. En Suisse, la loi fédérale sur la formation professionnelle des travailleurs du commerce et de l'industrie interdit l'emploi des adolescents comme employés, apprentis comme aussi leur entrée dans l'enseignement professionnel et technique, dans ces secteurs de l'économie, avant l'âge de 15 ans révolus.

Au début, cette évolution a manifesté ses effets surtout dans l'enseignement primaire alors seul intéressé au phénomène puisque, de

tout temps, les élèves de l'enseignement secondaire ont continué librement à fréquenter les écoles au delà de l'âge fixé par la loi.

C'est alors que se sont développés successivement des types d'enseignement divers : cours complémentaires, écoles primaires supérieures, classes de fin de scolarité, coexistant avec les degrés inférieurs de l'enseignement secondaire, mais recevant des catégories d'élèves fort différents, chaque ordre d'enseignement ayant son recrutement et sa population propres. Un autre phénomène est venu bouleverser les données du problème. Jusqu'à une époque récente, les conditions de la vie sociale étaient telles que la répartition des élèves entre les divers établissements scolaires dont je viens de parler s'opérait naturellement.

Entraient dans l'enseignement secondaire les jeunes gens et les jeunes filles ayant la ferme intention d'y parcourir le cycle complet des études. Restaient dans la division complémentaire des écoles primaires ou allaient dans les écoles dont le cycle d'études se termine à 15 ans, tous ceux qui envisageaient de quitter l'école à cet âge. Les exigences de la vie sociale et économique étaient fort différentes de celles d'aujourd'hui : un enfant intelligent, travailleur, débrouillard pouvait, en quittant l'école à 12, 13, 14 ou 15 ans, entrer en apprentissage, faire carrière dans les affaires ou dans les métiers, réussir brillamment. Il serait facile, dans cette cité, de donner le nom d'hommes de premier plan que la vie a formés et non l'école.

C'est pourquoi les questions relatives à l'orientation ne présentaient pas l'importance qu'elles ont aujourd'hui.

Une sélection d'ordre exclusivement social ou presque s'opérait sans provoquer l'étonnement ni les protestations justifiées qui s'élèvent à son endroit de nos jours :

Continuaient leurs études ceux dont les parents avaient les moyens financiers et quelques boursiers bien doués.

En 1872, 98 % des élèves du Collège de Genève venaient des écoles privées alors florissantes dans notre ville ; 2 %, des écoles primaires. Aujourd'hui — et nous verrons tout à l'heure pourquoi — cette proportion est presque inversée, mais nous constatons encore que le pourcentage des élèves qui entrent au Collège est infiniment plus fort dans les quartiers de résidence, l'école des Casemates par exemple, que dans les quartiers ouvriers : la Jonction, les Pâquis.

La situation est bien différente aujourd'hui.

L'évolution des idées et des mœurs, l'élévation générale des niveaux de vie, comme aussi les incertitudes du lendemain ; le souci d'un nombre grandissant de parents d'assurer à leurs enfants de meilleures conditions d'existence, les illusions aussi qu'ils se font sur les capacités intellectuelles de leur progéniture ; par ailleurs, le développement du sentiment de justice sociale en éducation, les revendications légitimes en faveur du droit à l'éducation et à la culture ; à l'égalité devant l'instruction ont conduit à une lente et inéluctable transformation de la structure interne de nos établissements du second degré.

Autrefois, la quasi-totalité des élèves de l'enseignement secondaire

provenaient de milieux cultivés ou bien ouverts à la culture, connaissant ou comprenant les exigences des études supérieures.

Aujourd'hui, les élèves de nos classes secondaires se recrutent dans tous les milieux sociaux et cette disparité crée des difficultés dont les premiers à en souffrir sont précisément les élèves qui, par leur appartenance sociale — indépendamment de leurs qualités d'intelligence et de volonté — ont déjà beaucoup de peine à résoudre leurs problèmes personnels.

Or, la pédagogie de l'enseignement secondaire n'a pas évolué au point qu'elle puisse faire face aux tâches nouvelles qu'elle doit assumer. Il est paradoxal et regrettable de devoir constater qu'à Genève, en particulier, c'est le législateur qui a imposé à l'enseignement secondaire ces tâches délicates dont je vous entretiens. Il n'est que de remonter à 15 ou 20 ans en arrière. Nous disposions alors dans notre canton de classes dites complémentaires, dans lesquelles tous ceux qui se proposaient de quitter l'école à 14 ou 15 ans achevaient le cycle étendu des études primaires. Ces classes voyaient venir à elles de brillants élèves souvent, qui commençaient leur apprentissage avec un bagage de connaissances bien ordonné; ils entraient dans la vie active heureux de s'être distingués pendant leurs dernières années d'école.

Ces temps sont révolus.

La loi sur l'instruction publique du 6 novembre 1940, art. 29, oblige — je dis bien oblige — tous les élèves de l'enseignement primaire, cas de force majeure réservés, à achever leur scolarité dans l'enseignement secondaire. Les cas de force majeure auxquels la loi fait allusion concernent les enfants retardés ou arriérés.

La mission de nos établissements secondaires conduisant à la maturité s'est singulièrement transformée: Leurs divisions inférieures, dit la loi, assurent un enseignement général avec ou sans latin et permettent aux élèves d'achever la scolarité obligatoire ou de se préparer aux études secondaires supérieures.

Ainsi l'enseignement secondaire voit venir à lui, de gré ou de force, des enfants dont le type d'intelligence et les moyens d'information, comme les objectifs immédiats, ne s'accordent pas avec les méthodes qu'il pratique.

Ces enfants échouent alors qu'autrefois, je viens de l'expliquer, ils achevaient le cycle primaire avec la légitime fierté d'avoir réussi. Aujourd'hui, ils s'en vont avec le sentiment de leur échec.

Mais ce n'est là qu'un aspect local d'un problème posé partout par l'afflux des élèves dans les établissements secondaires, pour les raisons d'ordre social dont j'ai parlé et pour des raisons d'ordre démographiques: augmentation de la population. Dans notre canton, le nombre des classes primaires augmente, depuis 6 ans, à la cadence de 30 à 35 par an:

En 1945: 435 classes avec 11 876 élèves;
En 1953-54: 706 classes avec 19 251 élèves.

Cette vague atteindra l'enseignement secondaire l'an prochain.

(A suivre)

R. Dottrens.

« EDUCATION ET VIE RURALE »
EN MARCHÉ

Séjour culturel de Noël 1953

Un séjour culturel qui laissera longtemps encore un souvenir très vivant chez les participants est bien celui qui se déroula à Paris du 26 au 31 décembre...

Organisé par les trois associations : « Education et Théâtre », « Education et vie rurale », « Education et Cinéma », ce stage fut aussi intéressant que condensé.

Environ 150 animateurs de théâtres ruraux, tous affamés de nourritures intellectuelles et artistiques, pour la plupart des collègues arrivant de tous les coins de la Province, se rencontraient à Paris, dans l'après-midi du 26 décembre, à l'Ecole de la rue de Marseille. Rapide prise de contact, distribution des programmes, des billets de spectacles et le soir même les participants pouvaient assister au théâtre de l'Oeuvre, à la représentation d'« Eté et fumées » de Tennessee Williams ou au Marigny à « Pour Lucrèce » de Giraudoux.

Et les spectacles de choix se succédèrent jusqu'au 31 décembre. C'est ainsi que nous vîmes « La vertu en danger » de Vanbrugg, « La volupté de l'honneur » de Pirandello avec Jean Mercure, « Don Juan » avec Jean Vilar, « Le livre de Christophe Colomb » avec J.-L. Barrault, de Claudel, et « Les hussards » de Bréal.

Au programme figuraient également un film d'avant-garde : film mexicain dont l'intrigue passionnelle et les paysages caractéristiques resteront longtemps gravés dans la mémoire des spectateurs, et sous l'appellation générale de Art et humour, des courts métrages : L'arithmétique (avec Raymond Queneau), Carnets de Plongées (film d'Ichac), Les courses du Palio à Sienne, Brueghel l'Ancien, La vie dans les montagnes du Kashmir, Saint Germain des Prés (avec commentaires de Paul Guth).

Mais à l'emploi du temps les organisateurs n'avaient pas oublié de réserver une séance à Marcel Marceau bien connu dans l'art du mime. Que de ressources dans cet art du Silence où le geste devient action et poésie. Nous n'oublierons pas facilement non plus notre joie d'enfant devant les marionnettes si bien entraînées d'Yves Joly. Et quel plaisir encore que d'entendre les délicieuses vieilles chansons françaises de Ch. Imbert, chansons qui seraient appréciées dans les veillées d'un Foyer rural.

Le programme n'eut-il pas été incomplet sans quelques expositions : exposition des objets du foyer, très suggestive par sa présentation originale, exposition des chefs-d'œuvre du Musée de peintures de Sao Paulo, exposition d'art roumain à la Maison de la Pensée française, exposition de vitraux et de dessins dans les Ateliers du sympathique artiste qu'est Fernand Léger ?

L'animateur d'une troupe rurale étant souvent doublé d'un bibliothécaire, le livre lui-même n'avait pas été oublié. Aussi est-ce avec une attention soutenue que fut suivie la conférence documentée d'un des

directeurs des Editions du Seuil, conférence prouvant que la préoccupation essentielle d'un éditeur digne de ce nom, c'est de servir la conscience en supputant les chances de renouvellement intellectuel que peuvent offrir la presse et la bibliothèque, ces relais de la culture.

Il y eut encore les interviews avec des artistes et des metteurs en scène : Jean Mercure, Jean de Poulain, Jacques Fabbri, Yves Joly, qui parlèrent de leurs efforts, de leurs difficultés, de leurs expériences... et répondirent aimablement aux questions posées.

Inutile d'ajouter que les discussions, les échanges de vue dirigés par Jean Nazet, inspecteur des stages d'art dramatique, devaient contribuer dans une large mesure à fixer impressions ou opinions après la confrontation des valeurs artistiques, morales, philosophiques offertes par cette semaine de spectacles.

Mais ce qui contribue à donner à de tels séjours un caractère enrichissant, ce sont les contacts personnels. Les vieux amis se retrouvaient, les nouveaux arrivés liaient connaissances.. Echange d'idées, de suggestions... Autant de manières de profiter des expériences des uns et des autres, d'apprendre à faire mieux dans son cercle d'activité.

Aux organisateurs, aux instructeurs du Service de la Jeunesse et des Sports qui ont bien voulu nous faire vivre des heures d'émotion profonde et d'enthousiasme, va toute notre sincère gratitude. Qu'ils sachent que nous formons des vœux ardents pour que se renouvellent de tels séjours culturels et pour que le mouvement d'éducation populaire par le théâtre, mouvement si bien lancé, aille courageusement de l'avant.

H.-G. K.

Partie pratique

LEÇONS DE CHOSES

Introduction

Les notes qu'on trouvera ci-après sont destinées à faciliter l'étude de certains sujets prévus au degré moyen. Mais on peut sans danger les reprendre, en les approfondissant, quelques années plus tard, comme chacun sait.

Est-il besoin de préciser que les matériaux accumulés sont présentés, pour ainsi dire, à l'état brut et ne sauraient EN AUCUN CAS être considérés comme prêts à l'ingestion ! Il n'est pas inutile, pensons-nous, de le rappeler, et de signaler, une fois de plus que « la tentative de diriger directement la formation des notions chez l'enfant ne peut pas aboutir à des résultats satisfaisants. Il faut que nous lui laissions une plus grande liberté pour développer sa pensée. Ce postulat est réalisé lorsque l'élève est conduit à construire ses notions et opérations au cours d'une recherche personnelle ». Cette remarque fondamentale se lit dans la belle « Didactique psychologique » de Hans Aebli (Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1951). De son côté, le professeur Henri Wallon pourra écrire : « C'est... la croyance commune, qu'une vérité a son évidence propre et que l'intuition peut en être immédiate d'emblée. La pratique pédagogique repose bien souvent encore

sur cette conviction. Erreur évidemment, car la moindre de nos connaissances les plus courantes exige de l'esprit une forme particulière d'adaptation. L'exemple de l'enfant nous a montré qu'une notion quelconque n'était assimilable ni par elle-même, ni comme venant à la suite d'autres notions qui formeraient avec elle une sorte de série complémentaire, une chaîne de vérités, de connaissances intellectuelles. Il n'y a pas simple question de contenu. La compréhension a des conditions plus profondes. » (Les origines du caractère chez l'enfant, P. U. F., 1949.)

Ces conditions, il appartient au maître de les rechercher pour ses propres élèves. Opération relativement aisée dans le domaine des sciences naturelles, où l'observation et l'expérimentation forment (devraient former !) la base du travail scolaire. Encore s'agit-il d'en prévoir les détails, d'en tracer les cheminements. C'est d'un travail de longue haleine qu'il s'agit : D'abord la qualité, la quantité viendra ensuite.

Les pages ci-après sont constituées, pour la plupart, de la traduction ou de l'adaptation d'un ouvrage bernois : *Haustiere. Lese-Quellen u. Übungshefte, Sonderdrucke der « Schulpraxis »*.

Les autres sources sont chaque fois mentionnées.

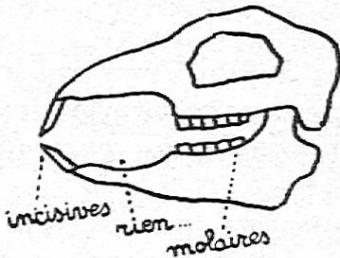
Robert Genton.

Le rongeur.

LE LAPIN

Sa DENTURE est tout à fait particulière.

A la place des incisives, on trouve, à la mâchoire supérieure et inférieure, deux longues dents, légèrement recourbées, destinées à **ronger**. Les surfaces tranchantes des dents de la mâchoire inférieure reposent sur deux petites « dents d'appui » : le palais ne peut pas être blessé.



Les canines manquent au lapin. Les molaires sont au nombre de 22, se présentant obliquement, comme d'ailleurs chez la vache.

Les « incisives » de la mâchoire n'ont pas de racines et croissent sans cesse. C'est pourquoi le lapin doit absolument les utiliser, faute de quoi il a des dents de devant trop longues et encombrantes. Cette croissance continue se remarque particulièrement bien en cas d'accident : si le lapin, par exemple, se brise la dent gauche de la mâchoire supérieure, la dent gauche de la mâchoire inférieure croît jusqu'à sortir du museau et s'enroule à la façon d'une corne de bélier. De même, quand un lapin est empêché de ronger, ou qu'il n'a que du fourrage pour nourriture, ses dents croissent anormalement. Résultat : il ne peut plus se nourrir, devient affamé.

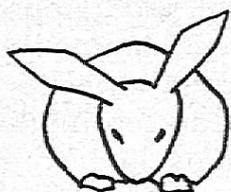
Nous savons pourquoi le lapin doit ronger. Pas besoin de préciser longuement que l'animal ignore que l'exercice maintient la longueur de ses dents dans de justes limites. Mais l'instinct le pousse à ronger parce qu'il y trouve satisfaction. Un animal ne fait jamais de lui-même ce qui lui est désagréable (en quoi, il faut le remarquer il ressemble à bien des humains...)

Conséquence importante pour l'éleveur : il FAUT donner au lapin, de temps à autre, des racines d'arbustes, de buissons ou même d'arbres à ronger. Faute de quoi, il se servira où il pourra, c'est-à-dire au bois du clapier, fût-il le plus beau et le mieux entretenu !

Question : Connais-tu d'autres animaux qui, comme le lapin, rongent pour leur plaisir des matières sans valeur nutritive pour eux (papier, bois) ?

L'ESTOMAC n'est pas divisé comme celui de la vache. En revanche, l'intestin est relativement long. En dépouillant un lapin abattu, on constate que la dimension du gros intestin est frappante. Indication précieuse pour qui sait observer : il doit donc s'agir d'un organe très important. En effet, il se charge d'une bonne partie de la digestion.

Herbivore, le lapin est exposé, comme les ruminants d'ailleurs, aux gonflements (flatuosités). La maladie survient d'ordinaire après une ingestion trop rapide de fourrage vert. Le jeune trèfle, les feuilles de chou, notamment, entrent rapidement en fermentation et produisent des gaz. Le gonflement peut aller jusqu'à causer la déchirure de l'intestin, voire de l'estomac. Le ventre du lapin est tendu comme un tambour, dur au toucher. L'animal, le poil hérissé, refuse toute nourriture. L'ammoniaque très dilué peut constituer un bon remède, dans certains cas. Si le gonflement demeure trop prononcé, mieux vaut abattre la bête, qui périra d'ailleurs au milieu de grandes souffrances.



De l'animal sauvage à l'animal domestique.

Nous connaissons actuellement en Suisse 28 races de lapins, bien distinctes par la couleur, la taille, le pelage et d'autres caractéristiques. Et pourtant, toutes ces races proviennent du lapin sauvage : il y a là le résultat d'un long travail de l'homme (sélection, croisement) au cours des siècles passés.



Un des caractères où l'on distingue de fort nombreuses variétés, par exemple, est le **pelage**. Il peut être gris-fer, bleu, jaune, ressembler à celui du renard, de la martre, du chamois, se teinter de noir, de nuances argentées ou demeurer parfaitement blanc ! Etonnante aussi, la quantité de dessins née de

la répartition variée des taches de couleur sur le pelage.

Le Lapin sauvage est un rongeur d'environ 40 cm. de long, pesant en moyenne 2 kg. Ses oreilles sont plus courtes que la tête. Sur le dos, le pelage est gris, mêlé de noir et de jaune. La poitrine, la gorge et le ventre sont blancs. Le plus souvent, le lapin sauvage vit en colonies dans des lieux secs et ensoleillés (en Suisse, Ile de Saint-Pierre, région de Bâle et Bas-Valais). Vraisemblablement, le lapin sauvage est d'origine méridionale (bassin de la Méditerranée).

S'il se laisse très facilement apprivoiser et se multiplie même en

captivité, le lapin domestique retourne tout aussi rapidement à l'état sauvage.

On élève le lapin depuis le moyen âge seulement. C'est un très « jeune » animal domestique, comparé à d'autres, tels que la vache, par exemple. On sait en revanche que les Romains, qui appréciaient fort la viande du lapin, en élevaient il y a déjà deux mille ans. On raconte que les belles Romaines en mangeaient pour... conserver un teint clair ! C'est très probablement par les Romains que le lapin a été introduit dans nos régions.

Des nombreuses races domestiques que nous connaissons aujourd'hui, beaucoup n'ont même pas un siècle d'existence. D'autres au contraire sont connues depuis plusieurs centaines d'années : Angora, Hollandais. Comment a-t-on pu obtenir de si nombreuses espèces en partant du lapin sauvage ? En tirant le meilleur parti de deux caractères de cet animal :

En 1 an
 •• un couple
 a 80 descendants

•••••
 •••••
 •••••
 •••••
 •••••
 •••••
 •••••
 •••••
 •••••

1. **L'étonnante fécondité des lapins.** Un SEUL couple (sauvage) a 80 descendants par année. On a calculé que ce couple, en 4 ans, devrait avoir, si tous les descendants vivaient, bien entendu, une génération « postérité » de 1 274 840 individus ! Cette fécondité prodigieuse n'est pas sans raison. Le lapin sauvage, comme son parent le lièvre, connaît de nombreux ennemis : martre, renard, hibou, aigle, corbeau, corneille, vautour, sans oublier l'homme. Mais là où ces ennemis manquent, le lapin devient bientôt une plaie. Le cas de l'Australie est célèbre à ce sujet. Des Européens y ont introduit le lapin au XIXe siècle. De nos jours, l'Australie vend **chaque année** 35 millions de peaux de lapins. Les dégâts dus à ces rongeurs atteignent de telles

proportions qu'il a fallu les combattre au moyen de gaz toxiques. Les Romains avaient eux aussi connu le fléau des lapins aux Iles Baléares. Les habitants avaient demandé que l'empereur Auguste envoyât des soldats pour en tuer le plus possible.

2. Le lapin se prête fort bien aux variétés de caractères qu'on peut favoriser par la **sélection** et les **croisements**. Pensons aux multiples couleurs et dessins du pelage, à la longueur diverse des oreilles. En Australie, certaines espèces de lapins ont perdu un de leurs caractères les mieux connus, leur habitat souterrain. Elles vivent aujourd'hui à la surface du sol.

Une grave maladie du lapin domestique et sauvage : la myxomatose.

« Les premiers signes de la myxomatose sont généralement perceptibles cinq ou six jours après la contamination : elle débute assez souvent aux paupières ; un œdème (= gonflement) important s'étend progressivement à toute la tête ; celle-ci se tuméfie et prend un aspect

hideux. Presque en même temps, d'autres œdèmes se forment sur tout le corps. La maladie se poursuit le plus souvent pendant trois à cinq jours. Les animaux atteints maigrissent sensiblement, ils perdent plus ou moins complètement l'usage de leurs sens. La maladie est presque toujours mortelle.

La myxomatose se transmet par contact direct de lapin à lapin, par l'intermédiaire des fourrages ou des objets récemment souillés de virus (= être vivant de très petite taille qui transmet la maladie) par les malades, par l'intermédiaire de certains animaux susceptibles de transporter à distance des lambeaux de cadavres (chiens, renards, oiseaux) ; mais les agents les plus redoutables de la contagion... sont divers insectes et, en premier lieu, les moustiques. »

La France connaît maintenant cette grave épidémie. D'autres pays d'Europe la signalent. Elle menace la Suisse.

(D'après doc. de l'Unesco.)

Petite bibliographie :

Muhlethaler, Renaud, Stucky : Leçons de choses, pp. 64—66 : Le lapin. Anscieau : Le familier de la nature : p. 89, « film » de la vie du petit lapin de garenne ; 96, tannage des peaux ; 81, fiche d'observation. Robert Hainard : Mammifères sauvages d'Europe II, pp. 13—26. (On trouvera dans les pages citées d'abondants renseignements du fameux peintre animalier genevois, qui se double d'un naturaliste des plus avertis. Successivement sont traités : le lapin, le lièvre, le lièvre variable des Alpes et le lièvre variable de Scandinavie. Voir également dans le même ouvrage, les planches commentées relatives aux traces, pp. 230—234.)

Lapin et lièvre : quelques comparaisons.



Les deux animaux sont de proches parents, quelque chose comme des cousins ! Il arrive même qu'ils soient très ressemblants. Mais leur vie n'est pas la même. Le petit tableau ci-dessous essaie de retenir les principales différences.

Remarques sur :

Genre de vie,
habitation.

LAPIN

Creuse des **terriers** où il vit et élève ses petits. Vit toujours en **colonies**. Sait donner l'alarme à ses compagnons (frappe le sol des pattes de derrière. On peut l'observer parfois chez le lapin domestique.

LIÈVRE

Se ménage une habitation à la **surface du sol**. Vit **solitaire**, ou par **couples**. Jamais en colonies.

Fuite.	En cas de danger, rentre dans son terrier. Ne peut, dans la fuite, que des efforts de courte durée. Sait briser son parcours par des crochets. Se fatigue au bout de peu de temps.	S'aplatit au sol ou s'enfuit. Excellent coureur, presque infatigable. Connaît aussi le système des « crochets ». Moins adroit que le lapin.
Nid.	Garni de chaumes. «Rembourrage» de poils arrachés à la poitrine et au ventre. Même remarque pour le lapin domest. S'il quitte le nid, en dissimule soigneusement l'entrée.	Ne construit jamais de nid. Dépose ses petits dans un endroit bien abrité, directement sur le sol.
Gestation.	31 jours.	42 jours.
Petits.	Portée très nombreuse (jusqu'à 20). Naissent aveugles et sans pelage. Chaleur du nid indispensable. Le froid les tue. N'ouvrent les yeux qu'après 10 jours. Quittent le nid au bout de 3 semaines et commencent à se nourrir seuls.	Jamais plus de 2-3 petits dans une portée. Naissent avec un pelage et ouvrent les yeux immédiatement après la naissance. Quittent le nid. Après 2-3 jours, commencent à ronger herbes et feuilles. Un petit lièvre à la naissance = un petit lapin de 3 semaines.
Domestication.	Facile à apprivoiser. Retourne rapidement à l'état sauvage.	Très difficile à apprivoiser. Abandonne rarement sa timidité vis-à-vis de l'homme.
Elevage.	Très facile à élever en captivité. Se prête bien aux croisements .	Elevage extrêmement difficile en captivité. DEUX essais seulement réussis jusqu'à nos jours. (Le dernier au jardin zoologique de Berne, 1941, 42, 43.)

Collègues! *Inscrivez-vous à notre guilde de documentation scolaire auprès de M. Clavel, Montreux.*

LE LAC DE BARBERINE

Un joyau dans un cirque de montagnes merveilleux

Pour se rendre à Barberine, on gagne Châtelard-Giétroz par le chemin de fer Martigny-Châtelard. De là le funiculaire CFF conduit à Château d'Eau d'où un joli chemin en palier, avec vue splendide sur le massif du Trient et toute la Chaîne du Mont-Blanc, mène en 45 minutes au pied du barrage. De là on monte en 20 minutes au haut du barrage. Une petite promenade de 10 minutes au bord du lac et l'on atteint la

CABANE-RESTAURANT DE BARBERINE



Point de départ pour le nombreuses et belles excursions et ascensions : Bel Oiseau, Col de Barberine, Emaney, Salanfe, Col de Tanneverge, Fontanabran, Tour Sallières, Ruan, Les Rosses, Pic de Tanneverge, Les Perrons, Le Buet, etc.

COURS D'ALLEMAND à Winterthur

La ville de Winterthur organise pendant les vacances, soit du 12 juillet au 21 août 1954, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. Ecolage Fr. 264.— à Fr. 498.— (y compris pension complète pour trois à six semaines). Inscription Fr. 6.—.

Pour prospectus et informations s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthur. Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1954.

Restaurant Major Davel

MORRENS

Son Signal - But idéal de course d'école
Tél. (021) 4 61 16

R. Badertscher-Bolay

Course annuelle 1954 Lac d'Oeschin Kandersteg

Télesiège

L'Hôtel Oeschinsee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés.

Tél. (033) 9 61 19
D. Wandfluh-Berger, propr.



Télé-Siège
Grindelwald
FIRST



Visitez la région de First (altitude 2200 m.), centre de courses avec une vue incomparable sur les sommets et glaciers de Grindelwald. Prix réduits pour courses d'école. Renseignements tél. (036) 3 22 84.

Cabane-Restaurant BARBERINE

sur Châtelard (Valais) - Tél. 6.71.44 - 6.58.56

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, dortoirs sur sommiers métalliques, café au lait, Fr. 2.70 par élève. Arrangements pour sociétés. Restauration, chambres et pension prix modérés. Funiculaire, bateau à 10 min. du barrage de Barberine. Se recom. : M. Ed. GROSS, propriétaire, Le Trétiënt.



Lorsqu'ils apprennent à écrire la plupart des enfants ont une écriture si forte que l'on pourrait la comparer aux gravures anciennes du Queensland. La plume-réservoir SOENNECKEN est capable elle de supporter une pression incroyable.

De construction tout à la fois soignée et extrêmement robuste, la plume-réservoir pr écoliers SOENNECKEN a fait ses preuves aussi bien par son inégalable qualité que par sa finesse d'écriture.

La plume SOENNECKEN est un produit Suisse !



SOENNECKEN



Un but idéal de course d'école

LA BARILLETTE - LA DOLE

en télé-siège

Prix spéciaux pour écoles et sociétés

Restaurant à la station supérieure

Demandez renseignements à l'Administration du chemin de fer

Nyon-St-Cergue-Morez

Tél. 9 53 37 Nyon

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

LAVEY-LES-BAINS

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

RHUMATISMES

Affections gynécologiques

Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose - Phlébites

Troubles circulatoires

Pension dès Fr. 14.-

Forfaits avantageux



Chic!... du POMDOR
CIDRERIE JYVERDON

EAU DE TABLE PAR EXCELLENCE

Montreux

EAU
MINÉRALE ALCALINE

Vos imprimés

seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.

Montreux

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.